



RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON

Syndicat Mixte du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au projet de SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Par arrêté en date du 7 septembre 2016, le Président du Syndicat Mixte du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon arrêté.

1. Durée de l'enquête et constitution du dossier

Cette enquête se déroulera du samedi 1^{er} octobre à 8h30 au lundi 31 octobre 2016 à 19h00 inclus (soit un total de 31 jours).

Le dossier d'enquête publique est constitué :

- d'une note de présentation de l'enquête publique,
- d'un résumé non technique du projet de SCoT arrêté,
- du projet de Schéma de Cohérence Territoriale arrêté le 8 juin 2016, composé des pièces suivantes : du Bilan de Concertation, un Rapport de Présentation, un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), Un Document d'Orientation et d'objectifs (DOO),
- de la délibération du Comité Directeur tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de SCoT,
- de l'ensemble des avis recueillis dans les délais impartis dans le cadre des consultations réglementaires et notamment l'avis de l'autorité environnementale.

Le projet de SCOT arrêté comporte une évaluation environnementale et son résumé technique figurant au rapport de présentation, dans les volets 4 et 5. Le Porter à Connaissance de l'Etat ne fait pas partie du dossier soumis à enquête publique. Cependant, il est consultable lors des permanences du commissaire enquêteur.

2. Consultation du dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête définie à l'article 1 ci-dessus, le dossier d'enquête peut être consulté :

- **sous forme papier : au siège du Syndicat Mixte du SCOT Rhin Vignoble Grand Ballon**, Espace du Florival, 170 rue de la République à Guebwiller, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- **sous forme dématérialisée** aux horaires d'ouvertures habituelles des bureaux :
 - **dans les 46 mairies suivantes** : Bergholtz, Bergholtz-Zell, Buhl, Guebwiller, Hartmannswiller, Issenheim, Jungholtz, Lautenbach, Lautenbach-Zell, Linthal, Merxheim, Murbach, Orschwiler, Raedersheim, Rimbach, Rimbach-Zell, Soultz, Soultzmatt-Wintzfelden, Wuenheim, Biltzheim, Ensisheim, Meyenheim, Murwiller, Niederentzen, Niederhergheim, Oberentzen, Oberhergheim, Reguisheim, Blodelsheim, Fessenheim, Hirtzfelden, Munchouse, Roggenhouse, Rumersheim-le-Haut, Rustenhart, Eguisheim, Gueberschwir, Gundolsheim, Hattstatt, Husseren les Châteaux, Obermorschwir, Osenbach, Pfaffenheim, Rouffach, Voegtlinshoffen, Westhalten
 - **dans les 4 communes de communes suivantes** : la communauté de communes de la **Région de Guebwiller**, la communauté de communes du **Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux**.
- **sur le site internet du Syndicat Mixte du SCOT de la Rhin-Vignoble-Grand Ballon**, à l'adresse : <http://www.rhin-vignoble-grandballon.fr/>.

3. Présentation des observations

Au siège du Syndicat Mixte du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon, le dossier d'enquête sera accompagné d'un **registre d'enquête** à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sur lequel les appréciations, suggestions et contre-propositions du public peuvent être consignées.

Les observations peuvent également être **adressées à l'attention du commissaire enquêteur** :

- soit par courrier au siège Syndicat Mixte du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon, Espace du Florival, 170 rue de la République, 68500 GUEBWILLER,
 - soit par télécopie au 03.89.81.53.60,
 - soit par courrier électronique, à l'adresse : scot@rhin-vignoble-grandballon.fr
- Ces observations seront tenues à la disposition du public au siège du Syndicat Mixte.

4. Commissaire enquêteur

Pour l'enquête publique relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale Rhin-Vignoble-Grand Ballon, le Président du Tribunal Administratif de STRASBOURG a désigné Mme Diane MABON, Juriste, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-Pierre HOUIN, Chef d'entreprise retraité, conciliateur de justice, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

5. Permanence d'accueil du public

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations au siège du Syndicat Mixte du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon, Espace du Florival, 170 rue de la République, 68500 GUEBWILLER, aux jours et horaires suivants : **Lundi 3 octobre de 8h30 à 10h30, Mercredi 12 octobre de 10h00 à 12h00, Mercredi 26 octobre de 10h00 à 12h00, Lundi 31 octobre de 17h00 à 19h00**

6. Suites de l'enquête publique

À l'issue de l'enquête, le rapport établi par le commissaire enquêteur, relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies, ainsi que les conclusions motivées du commissaire enquêteur, pourront être consultés par le public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique au siège du Syndicat Mixte du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon, Espace du Florival, 170 rue de la République, 68500 GUEBWILLER.

La décision d'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale Rhin-Vignoble-Grand Ballon relève de la compétence du Comité Directeur du Syndicat Mixte du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

Toute information relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale Rhin-Vignoble-Grand Ballon arrêté ou à la présente enquête publique peut être demandée auprès du Président (M. Michel HABIG) ou de la Directrice (Mme Sarah MICHEL) du Syndicat Mixte du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon :

- par courrier postal adressé au Syndicat Mixte du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon, Espace du Florival, 170 rue de la République, 68500 GUEBWILLER,
- par télécopie au 03.89.81.53.60,
- par courrier électronique, à l'adresse : scot@rhin-vignoble-grandballon.fr
- par téléphone au 03.89.83.71.91

SCoT Rhin Vignoble-Grand Ballon

Espace du Florival - 170 rue de la République
68 500 GUEBWILLER

Tel : 03 89 83 71 91

Email : scot@rhin-vignoble-grandballon.fr




Michel HABIG

Président du Syndicat Mixte du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon